



MAIRIE DE MONDOUBLEAU

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme – Canton du Perche

Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du LUNDI 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **LUNDI 8 AVRIL**, à **19 heures**, le **Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude THUILLIER, Maire**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Date de convocation : le 26 MARS 2024

Étaient présents : Jean-Claude THUILLIER, Fanny MAZEAUD, Claude BOULAY, Thierry LOUVEL, Jean-Pierre ROCHET-CAPELLAN, Christian BONIN, Jean-Christophe HULLIN, Stéphane MONNERET, Adeline MULOWSKY, Soizic POULET-MATHIS, Charles RICHARDIN et Anne-Marie LEROY.

Absent(s) excusé(s) :, Jean-Michel BRIMBOEUF, Odile CAPITAINE, Laetitia SAROUL

Absent(s) :

Pouvoir(s) : Jean-Michel BRIMBOEUF à Thierry LOUVEL, Odile CAPITAINE à Fanny MAZEAUD, Laëtitia SAROUL à Jean-Claude THUILLIER

*Madame **Fanny MAZEAUD** a été nommée secrétaire de séance.*

0- Approbation du précédent compte-rendu de séance

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 19 FÉVRIER 2024, qui a été transmis à tous les conseillers municipaux.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - Vote des subventions aux associations pour l'année 2024

Sur propositions formulées par la Commission Finances-Budget qui s'est réunie le 25 mars 2024, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions communales allouées aux différentes associations locales pour l'année 2024 de la façon suivante :

Conformément à l'article L 1611-4 du CGCT, il est rappelé que les associations sont tenues de fournir à la Commune qui a accordé une subvention, une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité. Le versement de la subvention ne sera réalisé que si l'association respecte cette obligation et transmet l'ensemble des documents.

	2023 Attributions	2024 Propositions
Association Sportive de Sargé -Mondoubleau-Cormenon-ASSMC	500 €	500 €
Tennis Club	400 €	400 €
La Gaule Percheronne	100 €	*100 €
Amicale du Bel Age	100 €	100 €

Donneurs de Sang Canton	20 €	20 €
Perche Nature	100 €	100 €
U.C.A.M.	550 €	550 €
Anciens Combattants AFN Mondoubleau	50 €	*50 €
FNATH (<i>Fédération des Accidents du Travail et des Handicapés</i>)	50 €	50 €
Souvenir Français	50 €	50 €
Doigts Agiles	30 €	*30 €
Conciliateurs de justice de Loir et Cher	50 €	50 €
Association des Secrétaires de Mairie Loir-et-Cher	50 €	50 €
Dyna'mômes	90 €	*90 €
Cercle généalogique de Loir-et-Cher	942,99 €	0 €
ADMR (1,05 €/hab sur la base de 1.366 habitants Pop° 2022)	1.434,30 €	1.424,85 €
AEP Saint Louis de Gonzague	900 €	1.000 €
Tennis de Table des Collines du Perche TTCP	100 €	150 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mondoubleau	140 €	140 €
Pirouette	90 €	90 €
Gymnastique Volontaire Mondoubleau-Cormenon	100 €	150 €
Club de Judo Epuisay	100 €	100 €
Association Tour Cycliste Loir-et-Cher	162,84 €	0 €
Association « Age Vermeil » <i>Asso pour le développement d'activités et animations en faveur des résidents de l'EPHAD de Mondoubleau</i>	100 €	200 €
Association Sport Adapté du Perche	100 €	*100 €
Association Vie Libre	150 €	200 €
Grenne d'API (<i>Association Parents d'élèves du Regroupement Pédagogique de Mondoubleau-Choue</i>)	500 €	500 €
Association Le Muguet (<i>épicerie solidaire, aide alimentaire</i>)	300 €	*300 €
Croix Rouge	150 €	150 €
JALMALV- <i>Jusqu'à la mort, accompagner la vie</i>	60 €	60 €
Restos du Cœur (Les) en bons alimentaires et non subventions	550 €	550 €
ARSEN	0€	300 €
MONTANT TOTAL DES SUBENTIONS ATTRIBUÉES	8.120,13 €	7.554,85 €

***En attente complément de dossier pour versement**

Il est précisé que l'association « Les Pas de Léonie » se verra attribuer un don de 150€ au lieu d'une subvention pour mieux correspondre aux objectifs de l'association.

2 – Budget annexe Lotissement La Grande Borde 10^{ème} tranche : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Vendôme dont les écritures et résultats sont conformes et identiques à la comptabilité communale.

3 – Budget annexe Lotissement La Grande Borde 10^{ème} tranche : Adoption du compte administratif de l'exercice 2023

Les résultats définitifs du compte administratif sont arrêtés comme suit pour l'exercice 2023 :

Section de Fonctionnement :

Déficit 2022	-0,44 €
Recettes 2023	27 452,44 €
Dépenses 2023	27 452,00 €
Résultat de clôture fin 2023	0 €

Section d'Investissement :

Excédent 2022	0 €
Recettes 2023	27 451,20 €
Dépenses 2023	27 451,20 €
Résultat de clôture fin 2023	0 €

Monsieur le Maire ne participant pas au vote, la séance est présidée par Monsieur Claude BOULAY, Adjoint au Maire. Le Conseil Municipal a procédé au vote et a approuvé, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Au cours de l'année 2023, deux lots ont été vendus et pour le budget 2024, le nombre de ventes de terrains à bâtir a été estimé à 2, sachant qu'à ce jour il y a 2 options. Il reste donc 5 terrains totalement disponibles.

4 – Budget annexe Lotissement La Grande Borde 10^{ème} tranche : Adoption du Budget primitif 2024

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2024, l'adopte à l'unanimité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement	83.803,66 €
Section d'Investissement :	83.802,66 €
Montant Total du Budget Primitif 2024	167.606,32 €

5 – Budget principal de la Commune – Approbation du Compte de gestion de l'exercice 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Vendôme dont les écritures et résultats sont conformes et identiques à la comptabilité communale.

6 – Budget principal de la Commune – Adoption du Compte administratif de l'exercice 2023

Monsieur C. Richardin souligne 2 points de désaccord concernant l'exercice 2023 :

-Vote pour l'Assistant à maîtrise d'Ouvrage : les 3 membres de l'opposition n'étaient pas présents pour le choix de l'AMO.

-La subvention de la DRAC de 40.000 € pour le Tiers-Lieu : il n'avait pas été précisé volontairement lors du vote qu'il restait 10.000€ à la charge de la Commune.

Monsieur C. Richardin demande un vote à bulletins secrets. Celui-ci est accepté par 5 membres présents sur 12.

Monsieur le Maire ne participant pas au vote, la séance est présidée par Monsieur Claude BOULAY, Adjoint au Maire. Le Conseil Municipal a procédé au vote et le Compte Administratif de l'exercice 2023 est adopté par 6 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023-VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	389 691,68	256 338,77	0,00	0,00	133 352,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	545 950,00	506 273,89	0,00	0,00	39 676,11
014	Atténuations de produits	133 612,00	119 939,46	0,00	0,00	13 672,54
65	Autres charges de gestion courante	117 986,00	108 875,50	0,00	0,00	9 110,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 187 239,68	991 427,62	0,00	0,00	195 812,06
66	Charges financières	30 500,00	29 468,01	0,00	0,00	1 031,99
67	Charges exceptionnelles	21 433,01	7 611,64	0,00	0,00	13 821,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 045,00	0,00			1 045,00
022	Dépenses imprévues	95 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 335 217,69	1 028 507,27	0,00	0,00	306 710,42
023	Virement à la section d'investissement (2)	271 181,73				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 530,00	6 528,00			2,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		277 711,73	6 528,00			271 183,73
TOTAL		1 612 929,42	1 035 035,27	0,00	0,00	577 894,15
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

83.803,66 €	Section de Fonctionnement
83.803,66 €	Section d'Investissement :
187.607,32 €	Montant Total du Budget Primitif 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 250,00	13 145,58	0,00	0,00	-1 895,58
70	Produits services, domaine et ventes div	18 500,00	24 971,26	0,00	0,00	-6 471,26
73	Impôts et taxes	722 100,00	757 954,52	0,00	0,00	-35 854,52
74	Dotations et participations	540 500,00	552 672,25	0,00	0,00	-12 172,25
75	Autres produits de gestion courante	46 600,00	53 947,73	0,00	0,00	-7 347,73
Total des recettes de gestion courante		1 338 950,00	1 402 691,34	0,00	0,00	-63 741,34
76	Produits financiers	0,00	0,54	0,00	0,00	-0,54
77	Produits exceptionnels	2 000,00	3 083,95	0,00	0,00	-1 083,95
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 340 950,00	1 405 775,83	0,00	0,00	-64 825,83
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	3 418,00	0,00			3 418,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 418,00	0,00			3 418,00
TOTAL		1 344 368,00	1 405 775,83	0,00	0,00	-61 407,83
Pour information		(3) 268 561,42				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	233 400,00	35 041,44	107 790,00	90 568,56
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	4 800,00	0,00	200,00
21	Immobilisations corporelles	1 364 382,19	98 930,29	54 388,41	1 211 063,49
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	109 500,00	96 240,08	0,00	13 259,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 712 282,19	235 011,81	162 178,41	1 315 091,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 060,00	134 466,09	0,00	3 593,91
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		138 060,00	134 466,09	0,00	3 593,91
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 850 342,19	369 477,90	162 178,41	1 318 685,88
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (1)	3 418,00	0,00		3 418,00
041	Opérations patrimoniales (1)	96 242,00	96 240,08		1,92
Total des dépenses d'ordre d'investissement		99 660,00	96 240,08		3 419,92
TOTAL		1 950 002,19	465 717,98	162 178,41	1 322 105,80
Pour information		(2) 104 470,51			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	887 385,00	158 362,00	232 491,50	496 531,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	461 000,00	0,00	0,00	461 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 348 385,00	158 362,00	232 491,50	957 531,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	13 600,00	12 756,67	0,00	843,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	239 846,51	239 846,51	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	910,00	0,00	4 090,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	66 487,46	27 451,20	0,00	39 036,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 200,00		0,00	
Total des recettes financières		332 133,97	280 964,38	0,00	51 169,59
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 680 518,97	439 326,38	232 491,50	1 008 701,09
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement (1)	271 181,73			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (1)	6 530,00	6 528,00		2,00
041	Opérations patrimoniales (1)	96 242,00	96 240,08		1,92
Total des recettes d'ordre d'investissement		373 953,73	102 768,08		271 185,65
TOTAL		2 054 472,70	542 094,46	232 491,50	1 279 886,74

- Résultats au COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Section de Fonctionnement	
Recettes	1.405.775,83 €
Dépenses	1.035.035,27 €
Solde d'exécution exercice 2023 (excédent)	+ 370.740,56 €
Résultat reporté (excédent 2022)	+ 268.561,42 €
Résultat de clôture fin 2023 (excédent)	+ 639.301,98 €

Section d'Investissement	
Recettes	542.094,46 €
Dépenses	465.717,98 €
Solde d'exécution exercice 2023 (Excédent)	+ 76.376,48 €
Résultat reporté (déficit 2022)	- 104.470,51 €
Résultat de clôture fin 2023(déficit)	-28.094,03 €

RESULTAT DE CLOTURE TOTAL 31/12/2023 Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées	+ 611.207,95 €
--	-----------------------

7 – Budget principal de la Commune – Affectation des résultats de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent au 31/12/2022	508.407,93 €	
Part affectée à l'investissement en 2023 Art 1068	239.846,51 €	
Résultat 2023 Excédent	370.740,56€	296.084,82 € en 2022
Excédent cumulé au 31/12/2023	639.301,98 €	508.407,93 € en 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit au 31/12/2022 Besoin de financement	-104.470,51 €
Résultat 2023 Excédent de financement	+ 76.376,48 €
Excédent ou Déficit cumulé au 31/12/2023 A reprendre à l'art 001 au BP 2024	-28.094,03 €
Reprise des Restes A Réaliser 2023 en dépenses	162.178,41 €
Reprise des Restes A Réaliser 2023 en recettes	232.491,50 €
Résultat global de la Section d'Investissement	+42.219,06 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Pour mémoire, excédent de fonctionnement cumulé : **639.301,98 €**

AFFECTATION	
Affectation obligatoire en investissement (Couverture du besoin de financement Recette budgétaire à l'art 1068 en 2024)	0 €
Solde excédent de fonctionnement	639.301,98 €
Affectation complémentaire en investissement (Recette budgétaire à l'art 1068 en 2024)	0 €
Solde disponible de fonctionnement (A reprendre à l'art 002 en 2024)	639.301,98 €

268.561,42 € en 2023

Monsieur JC Hullin pose des questions sur l'excédent cumulé. Monsieur le Maire indique que cet excédent sera utilisé en fonction des besoins en investissement 2024 et que c'est le résultat d'une politique d'économies, qui va être poursuivie. Monsieur le Maire précise qu'il est important d'être excédentaire pour pouvoir investir.

Le budget Primitif 2024 n'ayant pas été approuvé dans le point suivant, l'affectation de résultats de l'exercice 2023 devra être représenté à la prochaine séance.

8 – Budget principal de la Commune – Adoption du Budget Primitif 2024

BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses par Chapitre		2023	2024
011-	Charges à caractère général	389 691.68 €	541.886,44 €
012-	Charges de personnel et frais assimilés	545 950.00 €	542.050,00 €
014-	Atténuations de produits	133 612.00 €	139.000,00 €
65-	Autres charges de gestion courante	117 986.00 €	127.915,00 €
66-	Charges financières	30 500.00 €	27.000,00 €
67-	Charges exceptionnelles	21 433.01 €	3.000,00 €
68-	Dotations aux amortissement et provisions	1 045.00 €	0 €
022-	Dépenses imprévues	95 000.00 €	0 €
023-	Virement à la section d'investissement	271 181.73 €	593.920,54 €
042-	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 530.00 €	6.530,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 612 929.42 €	1.981.301,98 €

Recettes par Chapitre		2023	2024
002-	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	268 561.42 €	639.301,98 €
013-	Atténuations de charges	11 250.00 €	1.000,00 €
70-	Produits des services, du domaine, et ventes div	18 500.00 €	19.100,00 €
73-	Impôts et taxes	722 100.00 €	70.600,00 €
731	Fiscalité locale	0 €	677.500,00 €
74-	Dotations, subvention et participations	540 500.00 €	526.100,00 €
75-	Autres produits de gestion courante	46 600.00 €	46.200,00 €
77-	Produits exceptionnels	2 000.00 €	1.500,00 €
78-	Reprises sur amortissement et provisions	0 €	0 €
042-	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 418.00 €	0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 612 929.42 €	1.981.301,98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 1.878.985,44€.

Les restes à réaliser (crédits reportés de 2023) s'élèvent à 162.178,41€ en dépenses d'investissement et 232.491,50€ en recettes d'investissement.

Les principaux projets et travaux prévus au budget d'investissement 2024 sont les suivants :

	DÉPENSES TTC
Etudes globale des vestiges du Château (LORGEOU)	15 660.00 €
Etudes aménagement voirie	24 000.00 €
PROJET TIERS-LIEU DE COMPÉTENCES	
Totalité Opération	1 356 456.00 €
Travaux aménagement cimetière	18 000.00 €
PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES-ACHAT VEGETAUX DIVERS	1 500.00 €
Rénovation logements communaux (Equipt 1 rue Leroy+rue Taillefer)	12 000.00 €
Rénovation logement St Pierre (étage)	9 600.00 €
INSTALLATIONS DE VOIRIE (Trvx mur soutènement immeuble DELOCHE 28, rue des Poilus Si travaux à exécuter d'office)	15 000.00 €
Rénovation éclairage public (rue champ de foire+Place du Marché)	44 164.80 €
ACQUISITION TONDEUSE AUTOPORTÉE	40 999.20 €
Acquisition tableau Mr GENET	400.00 €
ACQUISITION Kangoo électrique	4 800.00 €
MATERIEL INFORMATIQUE (PC portable à 1400€ HT+2 écrans à 600€+renouvellement postes 6000€)	9 600.00 €
CHAUDIERE POUR LOGEMENT COMMUNAL 1 chaudière	6 000.00 €
ACQUISITION EXTINCTEURS POUR RENOUVELLEMENT DU PARC	1 500.00 €
ACQUISITION ILLUMINATIONS DE NOEL	1 800.00 €
REQUALIFICATION ET AMELIORER DES ESPACES PUBLICS (nouveau mobilier urbain, bancs, corbeilles à papier, bornes de propreté canine, jeu pour enfants, panneaux informatifs, signalétique diverse...)	12 000.00 €
AUTRES IMMO CORPORELLES (Petit Outillage Services Techniques+Matériel divers...)	10 000.00 €

Après présentation du projet de budget, Monsieur le Maire répond aux différentes questions posées par les Conseillers Municipaux.

La principale interrogation se situe au niveau du Tiers-Lieu de Compétences. Monsieur JC HULLIN demande une nouvelle réunion sur le TLC pour préciser plusieurs points :

- Les subventions attendues ;
- Le choix des travaux à adopter en fonction des moyens.

Monsieur le Maire précise que l'appel d'offres pour le choix du Maître d'œuvre est en cours. La date limite de dépôt des candidatures étant le 12 avril 2024.

Monsieur T.Louvel pense que les financements de la Commune doivent avant tout servir aux habitants comme par exemple la réfection de la toiture de la Maison Consigny qui pour lui est urgente.

Monsieur C.Richardin évoque le projet de la piscine.

Monsieur le Maire indique qu'il faut tenir compte de tous les travaux à envisager.

Madame Soizic Poulet-Mathis demande un vote à bulletin secret, qui est accepté.

Le Budget Primitif 2024 n'est pas adopté avec 7 voix contre, 6 voix pour et 2 abstentions.

Monsieur C.Richardin indique qu'il a voté contre le budget et demande à ce que le projet du Tiers-Lieu soit supprimé du budget.

Monsieur le Maire souligne que les conséquences seraient dramatiques si l'on retirait le projet.

Madame F.Mazeaud précise que le projet est en construction et qu'il est normal que certaines interrogations existent. Ce projet a nécessité 2 ans de réflexion et il a été approuvé par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire conclut que le projet du Budget Primitif 2024 va être réécrit.

La date du vendredi 12 avril 2024 est arrêtée avec l'ensemble des élus pour une nouvelle séance de vote.

9 – Référentiel M57 – Application de la fongibilité des crédits

Ce point est reporté à la séance du vendredi 12 avril 2024 puisqu'il est lié avec les montants votés au Budget Primitif 2024

10 – Vote des taux des taxes locales 2024 (Taxe Foncière bâti et non Bâti, Taxe d'habitation)

Pour mémoire, les taux communaux sont les suivants :

- 47,77 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 44,42 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 18,41 % pour la taxe d'habitation.

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019, jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale (suppression progressive de la TH).

A compter de 2023, le taux de TH (toujours applicable sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) pouvait à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI-Code Général des Impôts.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2024 aux mêmes taux qu'en 2023, soit :

- 47,77 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 44,42 %** pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- 18,41 %** pour la taxe d'habitation (taux également applicable sur les locaux vacants suite à institution de la THLV par délibération n° juillet22.05 du 25 juillet 2022)

Avec le maintien des taux actuels, le produit fiscal attendu est de 678.843 €, dont 10.917,13 € au titre de la THLV avant dégrèvements.

Prévision inscrite au BP 2024 : 675.000 €
Produit fiscal perçu en 2023 : 662.895 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2024 aux mêmes taux qu'en 2023.

11 – Compte-rendu des commissions municipales

- Commission Finances du 4 mars 2024 :

Le Maire rend compte de la réunion de la Commission Finances qui s'est réunie le 4 mars à 19h00 (Etat des restes à réaliser 2023, résultats financiers fin 2023, projet d'affectation des résultats, préparation budgétaire 2024 : projet d'investissements, budget annexe Lotissement La Grande Borde 10 : CA 2023 et BP 2024).

- Commission « Cadre de vie » du 13 mars 2024 :

- Projet verger conservatoire de poiriers,
- Campagne photographique des Petites cités de Caractère

- Commission Finances du 25 mars 2024 :

Le Maire rend compte de la réunion de la Commission « Finances » qui s'est réunie le 25 mars à 19H00 (examen des demandes de subventions aux associations 2024, des comptes Administratifs 2023 (Commune, Budget Annexe Lotissement Grande Borde 10), Préparation des budgets 2024, fiscalité – taux des taxes locales 2024).

- Dates des prochaines réunions des Commissions Municipales :

Commission Vie communale	Mardi 16 avril 2024 à 19H (Reporté au Mardi 23 avril 2024 à 18h30)
--------------------------	---

12 – Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégations du Conseil Municipal en vertu de l'article L2122-22 du C.G.C.T (Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire, considérant la délibération du Conseil Municipal du 21 février 2022, lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

2024/05	19 février 2024	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaires : Consorts THENAISY – Mme GRANGE Martine 26 rue de Beauce Lieu-dit Villeneuve 41190 FRANCA Y Adresse du bien : 4 rue de la Bagrée 41170 MONDOUBLEAU Acquéreur : Mme AUDOU CET Catherine 3 rue de Duan 28160 YEVRES
2024/06	19 février 2024	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaires : Consorts GALOYER – M. GALOYER Patrick 6 rue des Pépinières 41360 SAVIGNY S/BRAYE Adresse du bien : 12 rue Louis Girard 41170 MONDOUBLEAU Acquéreur : Mme KLUZEK Sophie 13 rue du Bourgneuf 72120 SAINT-CALAIS
2024/07	22 février 2024	Renouvellement concession cimetiè re au nom de Mme LANDIER Chantal domiciliée « Les Martinières » 41170 MONDOUBLEAU – pour une durée de 15 ans
2024/08	4 mars 2024	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaires : Consorts LEGER - M. LEGER Jean 7 rue Henri Mé rillon EHPAD Les Cygnes 41270 DROUE Adresse du bien : 7 allée Auguste Renoir 41170 MONDOUBLEAU Acquéreur : M. Mme CRUZ Jimmy 2 rue Roland Dorgeles 41100 VENDOME

2024/09	13 mars 2024	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaire : M. DUPAILLON Alain 11 rue Laurent Foreau 41800 BONNEVEAU Adresse du bien : Le Bourg 41170 MONDOUBLEAU Acquéreur : M. FORGEARD Daniel 22 rue Creuse 41170 MONDOUBLEAU
2024/10	15 mars 2024	Renouvellement concession cimetièrre au nom de Mme LEGER Solange domiciliée 4 allée Maurice Utrillo 41170 MONDOUBLEAU – pour une durée de 15 ans
2024/11	18 mars 2024	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaires : MULOWSKY Fernande – Consorts MULOWSKY 11 rue Leroy 41170 Mondoubleau Adresse du bien : 15 allée Ronsard 41170 MONDOUBLEAU Acquéreurs : M. BRINDEAU Christian – Mme VENEROSO Marguerite 12 rue de la Source 72120 Marolles-Les-Saint-Calais
2024/12	18 mars 2024	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaire : SCI JOSETTE ET JEAN MARIE Adresse du bien : 14 rue Gheerbrant 41170 MONDOUBLEAU Acquéreurs : M. MOHANARAJAH Annalingam et Melle YOGARAJA Chandrika 8 allée des Jonquilles 93360 NEUILLY-PLAISANCE

AFFAIRES DIVERSES

Elections européennes du 9 juin 2024 :

-Commission de contrôle pour liste électorale : (membres concernés : M.BRIMBOEUF, M.ROCHET-CAPELLAN, M.LOUVEL, M.HULLIN, Mme POULET-MATHIS)

Les membres concernés se mettent d'accord sur la date du jeudi 16 mai 2024 à 13h

-Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de penser à répondre au mail envoyé prochainement par Madame Peggy PICHOT pour donner les disponibilités pour le bureau de vote des élections européennes du 9 juin 2024.

QUESTIONS DIVERSES

-Dates à retenir :

Conseil Municipal	Vendredi 12 avril 2024
Conseil Municipal	Lundi 13 mai 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Maire



Jean-Claude THUILLIER

La Secrétaire de séance

Fanny MAZEAUD